



COMPTE-RENDU DU CHS-CT « SPÉCIAL CORONAVIRUS » DU 13 MARS 2020

Suite à l'épidémie de coronavirus, les directions de la DDFIP 06 et des Douanes ont décidé de convoquer un CHS CT extraordinaire dédié au Covid19 vendredi 13 mars 2020.

Le médecin de prévention, le Dr FOURNIER-VALLEE et un médecin de l'Agence Régionale de Santé, le Dr PELOUX-PETIOT, étaient présents.

EN PLUS DE METTRE EN ŒUVRE LES GESTES BARRIÈRES (voir les liens en bas du document)

Elles ont donné les conseils suivants :

- **Si vous avez un seul téléphone pour plusieurs personnes** : ne vous passez pas le téléphone sans l'avoir au préalable nettoyé (lingettes ou autres),
- **Si une personne montre des symptômes pouvant faire penser à une infection au Covid19** : isolez-là dans une pièce à part et appelez le 15. Pensez à prendre le nom de la personne ainsi que celui des collègues/public en contact avec elle afin de le communiquer ultérieurement si le cas se révèle positif.
- **Le personnel des sociétés de nettoyage vont être formés spécialement pour cette situation** et recevront leurs directives directement de leur employeur. Inutile de leur donner des consignes, ils ne pourront pas les suivre.

POUR LES AGENTS INTERVENANT À L'EXTÉRIEUR (vérificateurs , huissiers, géomètres ...)

Il est recommandé de **reporter toutes les interventions sur place** dans la mesure du possible en privilégiant le contact téléphonique ou mail.

LES FEMMES ENCEINTES

Dans la mesure où la grossesse est déclarée au service RH, elles sont **d'office exemptées de la réception à l'accueil et dans les services.**

LES PERSONNES AYANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ

A l'heure actuelle, **6 types de pathologies sont concernées par un éventuel aménagement du poste de travail** : pathologies broncho-pulmonaires, pathologies cardio-vasculaires, déficit immunitaire, diabète, patient greffé ou dialysé, traitement immunosuppresseur.

Si vous pensez relever d'une de ces catégories (exclusivement), prenez contact avec le Dr FOURNIER-VALLEE (laurence.fournier-vallee@finances.gouv.fr). Pensez à vous munir de tout document récent (certificat médical, ordonnance ...) à même de justifier de la pathologie. La confidentialité des documents sera respectée (secret professionnel oblige).

GARDE DES ENFANTS SUITE À LA FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Tout parent d'enfant de moins de 16 ans est autorisé à rester chez soi pour les garder dès le lundi 16 mars (mais un parent à la fois). Pensez néanmoins à prévenir votre chef de service (ça sera apprécié !), ces absences seront régularisées ultérieurement par le service RH.

La direction est dans l'attente des modalités précises qui seront communiquées par la DG. On ne sait pas aujourd'hui comment la garde pourra être alternée entre les deux parents, si ces absences auront un impact sur les ARTT ou le calcul de certaines primes ...

Attention : si vous télé-travaillez habituellement (1 à 3 jours par semaine), ce n'est pas une garde d'enfant. Si votre chef de service vous impose de télé-travailler toute la semaine avec des jeunes enfants à domicile, CONTACTEZ-NOUS ! Les situations seront appréciées au cas par cas par la RH.

Certaines missions pourront faire l'objet d'un Plan de Continuité d'Activité (service dépense de l'État, service de la paie). Pour les autres, votre chef de service ne peut pas vous imposer d'être présent si vous devez garder vos enfants.

COMMANDE DE GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

Des flacons de gel hydro-alcoolique ont été commandés pour être distribués pour les accueils (primaires et secondaires) et aux agents intervenant à l'extérieur. Dans le reste des cas, le lavage des mains au savon au moins 30 secondes est aussi efficace !

Nous vous rappelons que le gel à disposition dans les services n'est pas destiné à renflouer vos stocks personnels !

POUR PLUS D'INFORMATION

Ulysse 06, mais aussi :

- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/>
- <https://www.santepubliquefrance.fr/>
- **Le 15** (en cas de symptômes médicaux)
- **Le 0800 130 000** (numéro vert 7j/7) pour toute question relative au Covid19 (hors symptômes)

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade